



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 19700

Texte de la question

Mme Françoise Imbert attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur la situation de l'hébergement d'urgence dans notre pays. En effet, si des évolutions ont eu lieu, des places temporaires ayant été rouvertes, le taux de refus d'hébergement de personnes sans-abri reste important. Dans le département de la Haute-Garonne, par exemple, 80 personnes (au lieu de 120 auparavant) sont, chaque jour, sans solution d'hébergement. Dans ce département, le nombre de places à créer serait de plus de 200. Toulouse, métropole régionale, est en sous dotation de places d'hébergement d'urgence par rapport aux autres métropoles. Par ailleurs, les plans hivernaux s'organisent en utilisant des locaux précaires et souvent inadaptés qui devront fermer au printemps prochain. Les associations d'accueil et de réinsertion sociale demandent un renforcement budgétaire conséquent ainsi qu'une réforme structurelle de ce dispositif. Aussi, elle lui demande les dispositions que le Gouvernement entend prendre pour répondre et améliorer de façon durable la situation de l'hébergement d'urgence dans notre pays.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Imbert](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19700

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Handicapés

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 février 2013](#), page 2086

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)